Seconde Assemblé générale

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **74 (1891)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

III

Seconde Assemblée générale

Vendredi 21 août 1891, à l'Hôtel-de-Ville

---

1. M. le questeur Dr *Custer* présente les comptes de la Société pour l'exercice 1890-1891, comptes qui sont approuvés par l'Assemblée.

M. le Président invite les Sociétaires à se lever en signe de remerciements à M. Custer.

2. M. le Dr *Forel* lit le rapport de la Commission d'études limnologiques (voir Annexes).

3. M. le Dr *Schröter* présente le rapport de la Commission des tourbières. Le crédit de 300 fr. demandé par cette commission est accordé.

4. Le rapport du bibliothécaire, présenté par M. le Dr *Studer,* est adopté, et l'on accorde à la Bibliothèque le crédit de 1200 fr. voté par la Commission préparatoire.

5. M. le Président Studer remet à la Société les observations météorologiques faites par M. le Dr *Kaiser* à la station fondée par lui à Thor, au Sinaï. Elles seront soumises à la Commission des mémoires.

6. M. le Dr *Yung,* professeur à l'Université de Genève, traite du sens d'orientation chez l'homme et les insectes. Il

démontre que les faits donnant lieu à cette théorie sont mal interprétés et que ce prétendu sens d'orientation n'existe ni chez l'homme ni chez les mammifères, pas plus que chez les insectes.

L'aptitude remarquée sous ce rapport chez certains êtres provient, pour l'homme, du talent d'observation développé au plus haut degré, ou bien chez les névrosés de l'hyperesthésie momentanée des organes des sens.

Chez les insectes, elle doit être aussi attribuée à une grande finesse des sens jointe à une mémoire fidèle et au talent d'observation.

7. M. le Dr *Brückner* donne lecture d'un rapport très détaillé sur l'activité de la Commission pour la bibliographie géographique suisse (Landeskunde). La Commission a recueilli beaucoup de matériaux, et la feuille d'épreuve du 1er fascicule de ses publications est soumise à l'Assemblée. Elle contient l'énumération des cartes et des publications se rapportant à la topographie suisse.

M. Brückner espère que ces années prochaines verront se terminer cet ouvrage important.

Le crédit de 200 fr. demandé en faveur de cette Commission est accordé à l'unanimité.

8. M. le Dr *Schröter* donne des explications sur l'emploi du crédit de 100 fr. voté l'année dernière à Davos pour la conservation de stations de plantes menacées par la culture.

9. M. *A. Guye,* docteur ès-sciences, parle des bases actuelles de la stéréochimie. Il montre que les formules dans l'espace permettent d'interpréter d'une façon très satisfaisante les isoméries, inexplicables autrement, des corps actifs, des dérivés substitués éthyléniques et des composés d'addition benzénique.

Il fait ressortir en outre l'importance de ces formules, qui permettent de prévoir le sens de certaines réactions, ainsi que le signe optique des dérivés d'un même corps actif.

10. M. L.-R. *de Girard,* privat-docent à l'Ecole polytechnique, émet quelques idées nouvelles sur la forme de la terre:

Le globe terrestre tend à prendre, par suite de son refroidissement, la forme d'un tétraèdre, dans les limites que lui permet la plasticité latente des roches intérieures et du noyau central; grâce à leur plasticité et au mouvement de rotation de la terre, les parties intérieures du globe conservent leur forme ellipsoïdale.

Il résulte de cet antagonisme que la déformation tétraédrique ne peut être que superficielle et locale, déformation prouvée d'ailleurs par l'affaissement de certaines régions du globe qui répondent aux faces du tétraèdre et par l'exhaussement relatif d'autres régions qui correspondent à ses arêtes.

Cette intéressante théorie du tétraèdre est démontrée par M. Girard par des considérations nouvelles et mathématiques.

11. Sur la proposition de la Commission préparatoire, l'Assemblée décide d'envoyer une adresse de félicitations à deux membres honoraires de la Société, MM. Helmholz et Virchow, à Berlin, à l'occasion des fêtes qui leur seront offertes en automne pour leur 70me anniversaire.

12. On adopte la proposition de M. *L. Favre,* président de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles, ainsi conçue : « Considérant l'intérêt scientifique attaché à la conservation des blocs erratiques remarquables par leur volume et leur situation, la Société helvétique des sciences naturelles déclare approuver de toutes ses forces les démarches qui peuvent être faites auprès des autorités cantonales dans le but d'assurer la conservation de ces monuments. »

13. La Commission préparatoire propose de donner pleins pouvoirs au Comité central pour utiliser immédiatement ou quand l'occasion s'en présentera le legs de 500 fr. fait à la Bibliothèque par feu R. Koch, notre zélé bibliothécaire. Les livres achetés porteront le nom du donateur. Cette proposition n'étant pas combattue est adoptée, et, sur la proposition

du Président, l'Assemblée se lève en signe de reconnaissance envers le généreux donateur.

14. M. le Dr *Othmar-Emil Imhof,* à Zurich, traite au point de vue général, de la faune des Invertébrés des eaux de la Suisse.

L'étude de cette faune n'a commencé que depuis fort peu de temps, l'attention des spécialistes s'étant portée de préférence sur la faune pélagique.

Cependant, depuis quelques années, le nombre des travaux sur les Invertébrés va en augmentant. M. le Dr Imhof cite ceux de Jurine, de Charpentier, de Hartmann, de Perty, de Forel et de Duplessis.

L'ensemble des espèces étudiées à ce jour, non compris les Insectes, se monte à 814. Quant aux Insectes, il a été décidé par la Société des entomologistes suisses de commencer une Bibliographie générale des publications faites à leur sujet.

L'étude approfondie des Invertébrés demande encore, chez nous, beaucoup d'efforts et de recherches, notre pays possédant une faune remarquablement riche. M. le Dr Imhof préconise dans ce but la création de stations et de laboratoires auprès de tous nos grands lacs, stations qui rendraient d'ailleurs de grands services aux Universités suisses.

15. M. le Dr *Studer,* Président central, fait les propositions suivantes, qui sont adoptées par acclamation :

a) La Société helvétique des sciences naturelles charge le Comité annuel d'exprimer au Conseil d'Etat, aux Autorités du canton de Fribourg, à M. le syndic, aux Autorités de la ville et à toute la population notre reconnaissance pour le bon accueil et l'excellente hospitalité que nous avons reçus pendant la session annuelle ;

b) La Société helvétique des sciences naturelles exprime à M. le Président Musy et à ses collègues et collaborateurs des différentes sections, sa reconnaissance pour

l'excellente direction et la parfaite organisation de la 74me session à Fribourg;

c) Inscription de ces votations sera faite au procès verbal de cette session.

16. M. le Président *Musy,* au nom de la Société fribourgeoise, remercie les membres de la Société helvétique d'avoir bien voulu choisir Fribourg comme lieu de réunion et de s'être rendus si nombreux à son appel.

Il déclare close la 74me session de la Société helvétique des sciences naturelles.